



SOPREMA

DECLARATION DES PERFORMANCES n° MISFR001

Date : 17 mai 2018

1) Code d'identification unique du produit type :

MISFR001

Dénomination(s) commerciale(s)

VERMEX®

2) Usage(s) prévu(s) :

Granulats légers pour bétons et mortiers

3) Fabricant :

**SOPREMA SAS
14, rue de Saint-Nazaire – CS 60121
67025 STRASBOURG cedex
www.soprema.fr**

4) Mandataire :

Non applicable

5) Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

AVCP 4

6a) Norme harmonisée : **EN 13055-1 :2002**

Organisme(s) notifié(s) :

Non applicable

**SOPREMA**

DECLARATION DES PERFORMANCES n° MISFR001

Date : 17 mai 20187) *Performance(s) déclarée(s) :*

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Forme des grains	Paillettes	EN 13055-1:2002
Tailles des grains (passant exprimé en % pondéral)	11 mm - 100 4 mm - ≤ 90 3 mm - ≤ 85 2 mm - ≤ 55 1 mm - ≤ 15	
Masse volumique apparente des grains	90 kg/m³	
Pourcentage de grains cassés	NPD	
Propreté	NPD	
Résistance à la fragmentation / écrasement	NPD	
Composition		
Chlorures	NPD	
Sulfates solubles dans l'acide	NPD	
Soufre total	NPD	
Stabilité en volume	NPD	
Absorption d'eau	NPD	
Substances dangereuses		
Rayonnement radioactif (pour les granulats provenant de sources radioactives et destinés aux bétons de constructions)	NPD	
Libération de métaux lourds	NPD	
Libération de carbone polyaromatique	NPD	
Libération d'autres substances dangereuses (Note 1)	NPD	
Résistance au gel/dégel	NPD	
Résistance à l'alcali-réaction	NPD	

Note 1 : ce produit ne contient pas d'amiante.

8) *Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique :***Non applicable**

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus. Signé pour le fabricant et en son nom par :

**A Strasbourg
Le Directeur Technique, Mr Laurent JORET**